

**Compte-rendu du conseil d'école du 1^{er} mars 2019
(18 h 15)**

Etaient présents :

Représentants de parents d'élèves : Mmes Davaze, Emery, Chauvat, Florentin, Pontillon, Castillo, Messieurs Clairand, Riautet

Enseignantes : Mmes Drieux, Gorgeon, Appelghem et Baudin

Municipalité : M. Guéniau (adjoint municipal)

DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale): M. Compin

Conviés mais excusés : Mme Rondini, Inspectrice de l'Education Nationale, M. Foulatier (Maire de Velles)

1. Bilan fête de Noël :

On compte environ 1 370.00 € de bénéfices.

Les grilles de loto se sont très bien vendues.

A noter pour la prochaine fête de Noël : demander les néons pour la buvette et les gâteaux extérieurs ; demander de l'aide de 13h30 à 14h00 pour préparer les actions de dernières minutes ; mettre des panières stands.

Nouvelle idée : eau chaude + dosettes de café ou sachets de thé ou tisane.

Les enseignantes précisent qu'il n'a été donné aucun ticket supplémentaire à certaines familles. Certaines personnes se sont arrangées entre elles pour redonner leurs tickets en surplus.

Suite à des demandes de parents pour réitérer une kermesse dansante (comme en juin 2018), il est proposé au vote plusieurs solutions :

- Une alternance : une année « grosse kermesse » avec danses et l'année suivante une « fête de Noël » avec une petite kermesse en juin ;
- une fête de Noël et une petite kermesse tous les ans ;
- une grosse kermesse dansante uniquement

Vote :

1 personne uniquement pour grosse kermesse uniquement sans fête de Noël

13 personnes pour l'alternance entre une kermesse dansante et un spectacle de Noël.

Donc un an sur deux, il y aura une kermesse dansante et un an sur deux une fête de Noël. Cela permet de satisfaire tout le monde.

2. Nouvelle initiative :

L'année dernière, des glacières ont été vendues par classe pour financer les sorties scolaires.

Après vote des représentants de parents, ce seront des gobelets qui seront proposés à la vente (un par classe) au prix de **3, 50 euros**.

3. Travaux dans l'école :

La municipalité est remerciée pour :

- Les travaux effectués dans le bâtiment élémentaire au niveau des murs.
- Des tasseaux ont été rajoutés sous le préau pour l'affichage.
- Les radiateurs ont été vérifiés et purgés par le plombier.

Des travaux de peinture sont prévus pendant les prochaines vacances.

4. Résultats évaluation CP et CE1 :

Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont eu lieu dans toutes les classes de CP et de CE1. Concrètement, il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques.

Les compétences en français et en mathématiques des élèves de CP ont été évaluées de nouveau lors d'un point d'étape en janvier.

En CE1, on observe une faiblesse en calcul mental, ce qui se vérifie au niveau national.

En CP, on observe une faiblesse au niveau de la reconnaissance des lettres, en résolution de problèmes et comparaison de nombres.

5. Présentation « labellisation E 3D » (éducation au développement durable) :

Dans l'école :

- Mise en place de poubelles de différentes couleurs dans les classes pour trier les déchets ;
- Achat de gobelets avec consigne pour la kermesse : plus de gobelets en plastique jetables pour la prochaine kermesse ;
- Participation à la collecte de piles « défi piles » au mois de novembre ;

- Participation à l'opération « les bouchons d'amour » : association qui récolte les bouchons pour acheter des fauteuils pour les enfants handicapés depuis plusieurs années ;
- Participation à l'opération « Enfance et partage » qui récupère les cartouches d'encre ;
- Projet avec la municipalité : mettre un compost dans l'école (compost de feuilles). Attention car cela peut attirer les nuisibles !

6. Quart d'heure de lecture « Chut je lis ! »

Cette mise en place d'un quart d'heure de lecture dans toutes les classes fonctionne très bien.

7. Coopérative scolaire :

Les comptes ont été arrêtés en février 2018 avec un solde créditeur de **2650.00 €**.

Une plastifieuse a été achetée.

Un grand merci :

- aux boulangers de Velles, M.et Mme NORAIS, pour leur initiative : « 1 € donné à l'école sur chaque galette des rois » qui a permis de récolter 37 € pour la coopérative scolaire.
- à M. et Mme COMPIN et M. et Mme LARUS pour leur don de 300 euros à l'école.

8. Projet d'école :

Poursuite du projet d'école élaboré pour la période 2016-2019.

Rappel des deux axes :

- ✓ **Mieux vivre ensemble : « Des principes pour vivre avec les autres »**
- ✓ **« Favoriser l'immersion des élèves dans l'univers artistique afin de les familiariser »**

Il reste l'entrée de l'école en mosaïques, la classe de découverte en Dordogne, les échanges entre les classes (CM avec TPS/PS/MS) pour la production d'écrits et les classes (GS/CP/CE) pour un projet d'écriture avec comme support des œuvres d'art.

Nous sommes actuellement en train de travailler sur le prochain projet d'école.

9. Evénements :

- ❑ Les élèves de CM1/CM2 **ont participé** au **concours d'orthographe (UDDENI)** et les élèves de **CE et CM** vont participer au **Rallye mathématiques (OCCE)** ;
- ❑ Spectacle DUVAL : « De l'espace à la Terre » pour les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2, « Sur la piste des arts » pour les classes de TPS/PS /MS et GS/CP ;
- ❑ **Visite d'Argentomagus pour les CE/CM** le 13 mai ;
- ❑ **Piscine** : le cycle piscine pour des CM1/CM2 débutera **le lundi 18 mars** (14h00 à 14h40) ;
- ❑ **Classe de découverte** pour les élèves de CE et CM du **11 au 13 mars** en Dordogne pour la découverte du berceau de la Préhistoire ;
- ❑ **Sortie de fin d'année : lundi 3 juin** à l'usine de galettes St Michel à Contres et visite du château de Cheverny pour les TPS/PS/MS/GS/CP ;

10. Nouveau nom de l'école

L'école de Velles s'appellera dorénavant « Ecole Simone Veil ».

Ce sont les membres du Conseil Municipal qui ont proposé et voté pour baptiser l'école ainsi. Consultée, l'équipe enseignante n'y a vu aucune objection.

11. Questions diverses =

Questions sur :

-l'inauguration officielle du nom Simone Veil : elle sera faite en même temps que l'inauguration des mosaïques à la fin de l'année scolaire 2019.

- la structure CMPP/SPIJ ..., est-ce que les enseignants ont des infos sur les enfants suivis par les services de soin (services privés sur demande des familles) ?

Il est répondu que les informations sont d'ordre privé/médical. Il faut que la famille signe un papier autorisant le service de soins à transmettre quelques informations.

Pour les autres questions diverses, la réponse sera donnée au prochain conseil d'école dans un souci de donner des réponses claires (celles-ci ayant été posées le jour même).

RAPPEL = les parents doivent donner les questions diverses aux parents délégués au moins trois jours avant le conseil d'école pour pouvoir permettre à l'école ou à la mairie d'avoir un temps de réflexion suffisant pour donner des réponses adaptées.

BLOG : <http://ec-velles.tice.ac-orleans-tours.fr/dotclear/>;

Séance levée à 20 h 15.